



Jean-Louis THIÉRIOT

Député de Seine-et-Marne

Conseiller départemental du canton de Nangis

Ancien Président du Conseil départemental

Monsieur Jean-Michel BLANQUER

Ministre

Ministère de de l'Education Nationale

110 rue de Grenelle

75007 PARIS

Paris, le 02 février 2021

Monsieur le Ministre,

Mon attention a été attirée par de nombreux maires sur les nouvelles directives sanitaires présentées sous forme de questions-réponses.

De nouvelles dispositions ont été prises concernant la distanciation dans les cantines scolaires (respect d'une distance de deux mètres) en contradiction avec les indications qui nous avaient été données par la DASEN. Cette disposition aboutirait, par exemple, en Seine-et-Marne à ne laisser que 14 écoles ouvertes.

C'est la raison pour laquelle, avec Monsieur François DEYSSON, Président de l'Association des Maires Ruraux de Seine-et-Marne, il nous semble impératif de rectifier ce type d'instruction et d'éviter les incohérences et les contre-ordres successifs.

La nécessité de maintenir nos écoles ouvertes et la bonne volonté des Maires ne pourront pas éternellement suffire à régler une situation dont nous mesurons la complexité. Il est temps de faire confiance aux Maires et de savoir qu'ils appliquent les meilleures dispositions possibles.

Comptant sur une rapide clarification de ce texte, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueux sentiments.

Jean-Louis THIÉRIOT

Député de Seine-et-Marne

Monsieur François DEYSSON

Maire de Villecerf

Président de l'Association des Maire

Ruraux de Seine-et-Marne

ASSEMBLEE NATIONALE

126 rue de l'université - 75355 Paris 07 SP – 01 40 63 96 04 – jean-louis.thieriot@assemblee-nationale.fr

CIRCONSCRIPTION

6 rue du Docteur Arthur Petit – 77130 Montereau-Fault-Yonne – 01 64 32 02 81 – permanence.jlt@gmail.com